

<http://snetap-fsu.fr/Concours-deprecarisation.html>



Concours déprécarisation, Résorption de la précarité : 2016 ne serait pas une année blanche



- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités -
Date de mise en ligne : mercredi 4 novembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Inquiète par le silence du Ministre sur la déprécarisation lors de sa présentation du projet de budget 2016, la [FSU](#) l'avait interrogé sur ses intentions, sans obtenir de réponse claire. Depuis, dans le secteur de l'enseignement, l'arrêté ouvrant les concours internes et externes est paru ... Rien sur les concours réservés.

La FSU, qui a rencontré Stéphane Le Foll le 3 novembre, l'a donc de nouveau interpellé sur ce sujet, en insistant sur la nécessité qu'il y ait bien une session en 2016.

Le Ministre a répondu qu'il attendait les mesures prévues d'assouplissement des conditions d'éligibilité qui sont en débat dans le cadre du projet de loi déontologie, actuellement préparée par la Fonction Publique et en débat au Parlement. Elles prévoient de prolonger le plan Sauvadet, qui devait initialement s'arrêter en 2016, jusqu'en 2018.

Il est par ailleurs prévu de reporter au 31 mars 2013, la condition des deux années de services publics aujourd'hui exigées avant le 31 mars 2011, ce qui a pour intérêt d'élargir le vivier des éligibles, même si, sur le fond, notre demande était de supprimer purement et simplement ce critère restrictif.

Le Ministre nous a assuré que 2016 ne serait pas une année blanche et qu'il mettrait tout en oeuvre pour que les concours soient organisés, dans le secteur de l'enseignement comme dans les autres secteurs du [MAAF](#).

Les services du Ministère sont en train de recenser les agents qui remplissent ces nouvelles conditions pour calibrer le nombre de postes à ouvrir au concours, nombre qu'il s'est engagé à nous communiquer dès le début de l'année 2016, lorsque le budget aura été adopté.

Les secrétaires généraux SNUITAM-FSU SNETAP-FSU